

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement scolaire entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du Pouvoir Organisateur (article 67 du décret Missions).

1. *Présentation de notre école*

Notre école est située au milieu de deux villages. C'est un bâtiment moderne, calme et fonctionnel inauguré en 2013.

Située en pleine campagne, notre école est entourée de verdure, de champs agricoles.

L'école compte, à ce jour, 4 classes maternelles qui s'articulent autour d'un espace sieste, d'une aire de psychomotricité et d'un coin contes.

La section primaire compte 7 classes qui s'étendent sur 2 étages, dans lesquelles se trouvent également une salle multimédia et plusieurs espaces (bibliothèque et informatique).

Un bâtiment adjacent contient une salle polyvalente, une maison de village et un amphithéâtre. Les différentes sections cohabitent harmonieusement, mais ont chacune leur espace de vie.

L'équipe pédagogique, soutenue par une directrice ouverte et à l'écoute, est composée d'enseignants dynamiques et motivés qui mettent tout en œuvre pour l'épanouissement, aussi bien, personnel que scolaire de chaque enfant.

2. *Organisation*

Organisation des classes et des activités :

a) En maternelle :

- Le travail se fait en cycle de 2 niveaux au sein de chaque classe.
- Toutes les semaines, les élèves bénéficient de 2 heures de psychomotricité.
- Une fois par mois, les enfants ont la chance d'accueillir une conteuse qui les emmène dans le monde des histoires.
- Nous nous rendons également 1 fois par an à la maison de la culture d'Arlon pour découvrir un spectacle.
- Dans le cadre du projet d'école, les jeunes musicales viennent éveiller les enfants à la musique.
- Enfin, en lien avec les différents projets en cours de l'année, nous organisons une ou plusieurs sortie(s) pédagogique(s).

b) En primaire :

- L'enseignant suit sa classe sur 2 années consécutives. Ce qui permet un travail en cycles.
- Les enfants de 3/4 ainsi que ceux de 5/6 sont regroupés au sein d'une même classe.
- Une semaine sur 2, les enfants bénéficient d'un cours de gymnastique ou de natation.
- Dans cette même configuration, les élèves participent aux cours philosophiques (religions, morale) ou au cours de citoyenneté. Pour les enfants qui ne veulent pas suivre les cours philosophiques, un cours de CPC leur est proposé.
- Toutes les semaines, les grands de 5ème et 6ème primaire suivent un cours d'anglais.
- Dans le cadre d'un projet provincial sportif, les 3^{ème} et 4^{ème} années vont prendre part au cross, quant aux 5ème et 6ème, à une ardeur d'avance.
- Diverses activités dans le cadre de l'apprentissage de la sécurité routière, les élèves du dernier cycle participent au projet « pro-vélo » ainsi qu'à une séance d'entraînement au hall polyvalent. Cette dernière est encadrée par des agents de la police d'Arlon.
- Nous nous rendons également 2 fois par an à la maison de la culture d'Arlon pour découvrir un spectacle.
- Dans le cadre du projet d'école, les jeunes musicales viennent initier les enfants à la musique.
- En lien avec les différents projets en cours de l'année, nous organisons une ou plusieurs sortie(s) pédagogique(s) et, une classe de dépaysement.
- Enfin, selon les différents projets, nous privilégions l'intervention de différentes personnes ressources.

c) Activités extra-scolaires :

- Une aide aux devoirs est assurée tous les jours par le personnel de la garderie.

3. Spécificités

C'est une école qui se veut ouverte sur la nature... Différents projets ont été réalisés en ce sens et d'autres sont encore en cours de réalisation : visite des éoliennes, création d'un potager, d'un arboretum et d'un chemin sensoriel, mise en place de nichoirs et d'un hôtel à insectes, aménagement de l'espace cour, sensibilisation au tri des déchets,

Au vu de l'emplacement de notre école, il nous tient à cœur d'exploiter au maximum l'environnement qui s'y rapporte.

4. Valeurs

Deux valeurs nous paraissent essentielles : la persévérance et le respect.

RESPECT : Sentiment de considération à traiter quelqu'un ou quelque chose avec grands égards.

♦ Respecter le MATERIEL

en prenant soin du **sien**, de celui de la **classe**, celui de **l'école** (garderie, cantine, récréation, ...) ainsi qu'en sorties scolaires.

♦ Respecter l'ENVIRONNEMENT

en veillant à conserver la **propreté** des **locaux** (classe, cantine, couloirs) et des **extérieurs** (cour de récréation) et en **triant** correctement les **déchets** dans les **poubelles** mises à disposition.

♦ Respecter les REGLES

en appliquant le **règlement commun**, en faisant particulièrement attention aux **horaires** et en acceptant les différentes **chartes** de chaque classe.

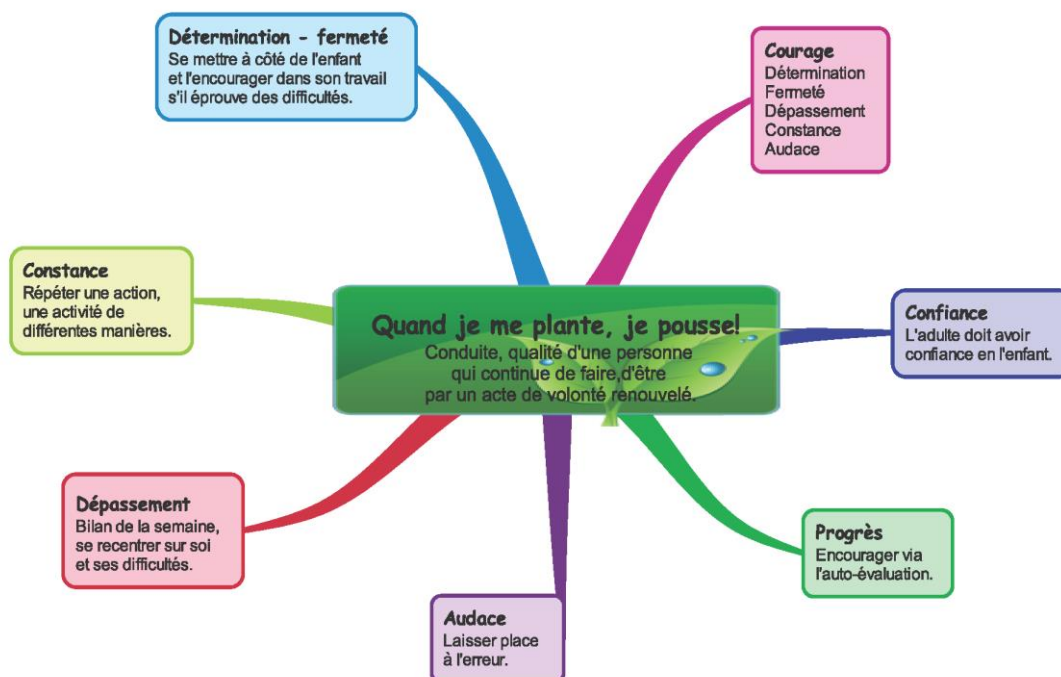
♦ SE RESPECTER

en acceptant son **corps** ; gérer ses **émotions** et ses **difficultés**.

♦ Respecter LA/LES PERSONNE(S)

en acceptant l'autre avec ses **différences** et ses **opinions** de même que le **travail** de chacun.

Persévérance



5. Actions concrètes liées au décret mission

1. Émancipation

- ✓ Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Permettre à l'enfant de vaincre ses difficultés en l'encourageant et en le valorisant dans son travail.

Solliciter l'enfant à prendre la parole, quelle que soit la situation rencontrée.

2. Savoirs et compétences

- ✓ Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Les formations et concertations entre enseignants permettent de situer et d'encourager l'élève dans la continuité de ses apprentissages.

Il devient auteur de son apprentissage par les nombreuses répétitions lors du travail individuel ou en groupes.

3. Citoyens responsables

- ✓ Préparer tous les élèves à être citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
 - a) Tri des déchets

Responsabilisation à la problématique des déchets en les triant (au sein des classes et de la cour), en compostant les déchets alimentaires (collations et déchets des repas de la cantine).

b) Environnement

Opération gourde, ramassages réguliers des déchets dans l'enceinte de l'école et dans l'environnement immédiat de l'établissement (« Village propre »).

c) Solidarité entre les enfants

Tutorat entre enfants.

d) Conseil Communal de jeunes

4. Émancipation sociale

- ✓ Assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale.

a) Activités pédagogiques

Chaque classe assiste à une ou plusieurs représentations théâtrales sur l'année.

Tous les 2 ans, les enfants ont la possibilité de participer à une semaine découverte des différents milieux en Belgique.

Des visites pédagogiques sont proposées en fonction du thème travaillé.

Initiation aux chants et aux rythmes en collaboration avec les Jeunesses Musicales.

b) Projet de la cour

- Aménagement de la cour en zones.
- Accès à une bibliothèque pendant les périodes de récréation (Basile et Sidonie).
- Responsables des jeux par les grands lors des récréations.

c) Le P.M.S. (Centre Psycho-Médico-Social)

Proposition d'aide du centre P.M.S. pour tous les enfants pour une orientation ou un accompagnement.

6. *Objectif : rendre chaque enfant acteur*

Lorsque l'enfant en a besoin, l'enseignant propose du matériel didactique afin de rendre celui-ci autonome dans son apprentissage.

À travers des projets concrets, l'enfant prendra conscience de son évolution. Celui-ci sera amené de différentes façons, à raisonner individuellement.

L'enseignant essaye de placer l'enfant face à la difficulté et aux défis afin de favoriser une réflexion personnelle. Celle-ci permettra à l'enfant, avec l'accompagnement de l'enseignant, de développer de nouvelles compétences.